

// FLEURS DES CHAMPS

La diversité floristique des cultures



La diversité floristique des prairies, des milieux humides et des milieux forestiers est fréquemment évoquée. Celle liée aux terrains cultivés l'est moins souvent, pourtant ils n'en sont pas dépourvus. En effet, les pratiques culturales ont permis à un cortège de plantes bien spécifiques de s'exprimer : les espèces dites messicoles.



Adonis d'automne (*Adonis annua*) © Yorick Ferrez

Les messicoles sont des plantes de milieux régulièrement perturbés qui se sont adaptées aux pratiques agricoles au fil des siècles. Elles sont généralement pionnières, c'est-à-dire qu'elles présentent la capacité de coloniser facilement des terrains vierges ou perturbés, mais supportent mal la concurrence des autres espèces. De ce fait, elles sont devenues dépendantes des pratiques culturales pour accomplir leurs cycles de vie. Sans ces pratiques agricoles, elles ne pourraient pas se maintenir.

À partir du Néolithique, au gré des migrations humaines, elles se sont propagées en France et partout en Europe grâce aux échanges de graines de céréales cultivées en provenance d'autres contrées. Les plantes messicoles incluent aussi bien des espèces compétitives et relativement courantes qui peuvent occasionner des pertes de rendements dans les cultures tel que le vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides*) que des espèces rares qui s'observent très peu de nos jours, comme les spectaculaires adonis (*Adonis*



Bleuet (*Cyanus segetum*) © Christophe Hennequin

spp.), les élégantes dauphinelles (*Delphinium spp.*) ou encore le charmant bleuet (*Cyanus segetum*). C'est plus particulièrement à ces plantes rares que l'article est dédié.

Effondrement des populations

La généralisation des pratiques agricoles intensives a entraîné le déclin de ces plantes. À l'échelle de la France, près de 40 % des espèces messicoles sont menacées de disparition selon le second plan national d'actions.

En effet, les pratiques agricoles actuelles leurs sont nettement moins favorables. En particulier, l'usage des produits phytosanitaires ne permet pas de faire le tri entre les plantes compétitives responsables de pertes de rendements, et les plantes rares compagnes qui sont en même temps éliminées des parcelles. Le déchaumage, de plus en plus précoce, ne permet plus aux espèces messicoles des cultures hivernales de fleurir et de monter en graines. Par ailleurs, les labours trop profonds enfouissent trop fortement les graines qui n'ont plus la capacité de germer. Enfin, la suppression des éléments du paysage comme les haies et les murets et la réduction des bandes enherbées en bordure de cultures leur sont également préjudiciables, ces espaces constituant souvent des zones refuges pour les messicoles.

Exploitants agricoles, acteurs majeurs de la préservation des messicoles

S'il est encore possible d'observer ces exceptionnelles plantes messicoles en quelques rares localités, c'est en grande partie grâce à l'implication des agriculteurs qui ont choisi de veiller à leur maintien dans leurs parcelles !

Certaines mesures volontaires sont déjà effectives localement en Bourgogne-Franche-Comté, essentiellement en partenariat avec la chambre d'agriculture et le conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté dans le département de la Côte-d'Or et en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté dans le département de la Haute-Saône. Ces initiatives sont adaptées en fonction des moyens et des contraintes des exploitants agricoles et prennent la forme des actions suivantes :

- Maintien d'une bande non moissonnée d'une à plusieurs dizaines de mètres de longueur en bordure de parcelles ;
- Arrêt des pesticides à l'échelle d'une parcelle ou plus localement dans les zones de tournières ou dans de petites zones dédiées aux plantes messicoles ;
- Arrêt d'un labour trop profond et mise en place d'un travail superficiel du sol ;



Exemple d'une bande à messicoles non moissonnée © Julie Reymann

Plan national d'actions en faveur des espèces des moissons, vignes et vergers

Face à la disparition des espèces messicoles, des plans nationaux d'actions (PNA) ont été mis en place. Le premier PNA s'est déroulé de 2012 à 2017, tandis que le second s'écoulera de 2024 à 2033 et s'élargit pour intégrer les communautés de vignes et de vergers.

Ce plan d'actions, défini par cinq axes et 21 actions (disponible sur le site internet <https://www.plantesmessicoles.fr/>), vise à préserver ces espèces menacées de disparition via des actions d'inventaires de la flore, de sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés par cette thématique, et d'actions de conservation telles que la mise en place d'espaces dédiés à l'expression des messicoles au sein des parcelles ou encore la récolte de graines et leur implantation avec des exploitants agricoles volontaires.

À travers ce PNA, le conservatoire botanique national de BFC œuvre en appui des agriculteurs au maintien de cette biodiversité fragile. À ce titre, des campagnes de recherche de messicoles rares seront menées de 2026 à 2028, et des récoltes de graines seront réalisées. De même, les opérations de préservation de la nigelle des champs, présentées dans un précédent numéro (juin 2025), seront poursuivies.

- Diminution des amendements à petite ou grande échelle ;
- Pratique d'un déchaumage tardif, etc.

Les motivations pour la préservation de ces espèces peuvent être multiples : attractivité des messicoles vis-à-vis des insectes auxiliaires de cultures permettant de lutter contre certains ravageurs, ressource alimentaire supplémentaire pour les abeilles à la fin du printemps, attractivité supplémentaire pour les oiseaux insectivores. Les éléments du paysage favorables aux messicoles (haies, bandes herbacées, etc.) permettent également de lutter contre les ravageurs de cultures en complexifiant le paysage agricole. Il peut aussi y avoir un intérêt pour l'esthétique des espèces, la nostalgie des cortèges de messicoles des cultures d'avant remembrement, ainsi que la volonté de faire perdurer ces espèces pour les générations futures.

Article rédigé par Laure Verin, CBNBFC-ORI.

Attention à l'origine des espèces

Vous avez un projet de bande ou de prairie fleurie en contexte de grandes cultures ? Deux options s'offrent à vous : laisser la flore sauvage s'exprimer spontanément ou recourir à un mélange de semences.

Dans cette deuxième possibilité, il est essentiel de faire attention à l'origine des mélanges de graines. En effet, des variétés horticoles sont disponibles dans le commerce mais leur origine est souvent inconnue, ce qui est susceptible d'entraîner une pollution génétique pour les populations locales de messicoles et de plantes de jachères. De même, il est possible que des plantes exotiques, souvent compétitrices, sans intérêt pour les insectes locaux et parfois allergisantes, soient intégrées dans certains mélanges.

Le label Végétal local est une certification qui garantit l'origine locale des espèces que proposent les différents récolteurs et producteurs. Les graines labellisées Végétal local sont directement produites à partir de semences indigènes récoltées en milieu naturel et qui n'ont pas subi d'hybridation volontaire. Ce label initié par le réseau des conservatoires botaniques nationaux, le Réseau Haies France et Plante et Cité en 2015 est aujourd'hui porté par l'Office français de la biodiversité.

En Bourgogne-Franche-Comté, les producteurs de graines sont répartis en quatre régions de végétations, afin de garantir l'origine locale des espèces (Bassin Rhône-Saône-Jura, Massif central, Bassin parisien Sud et Zone Nord-Est).

Retrouvez la liste des plantes proposées et plus d'informations sur le site internet : <https://www.vegetal-local.fr>